



Glaire et la Presqu'île

Mars 2018

Flash-info n° 118 de la Commune de Glaire

Imprimé par nos soins



Edito du Maire

Nous abordons un printemps parsemé de gros nuages en raison du climat social en France suite aux réformes en cours. Nos bassins de vie de type rural comme la grande majorité du territoire ardennais perdent peu à peu leurs services de proximité. D'où la présence de nombreux habitants de notre commune aux trois manifestations organisées pour maintenir en totalité l'activité de l'hôpital de Sedan.

Dans un département en souffrance comme le nôtre, la présence des services de santé est une nécessité absolue en raison notamment de la précarité de ses habitants et de son vieillissement. C'est pourquoi le Conseil Municipal a pris une délibération pour soutenir le personnel hospitalier de Sedan qui demande la maintien de tous les services actuels.

Certes, la dette de l'Etat est très élevée, mais les réformes doivent avant tout relancer l'outil économique notamment industriel et agricole sans pour autant, supprimer les services de proximité et asphyxier financièrement les collectivités locales notamment par des réformes inadaptées tant sur le plan des finances locales que de l'efficacité des nouveaux services.

Bonne lecture

André GODIN

Une mobilisation qui s'amplifie



Des Glairois avec à leur tête le maire, manifestent contre la fermeture envisagée de plusieurs services à l'hôpital de Sedan.

(suite page 2)

Un goûter très convivial



Pour la quatrième année consécutive en présence du maire André Godin, la commune représentée par Daniel Guy, Frédéric Gilleron, Sylvianne Wanwets Winkel, Brigitte Gourdin et Dominique Charlot a servi le samedi 24 mars à ses aînés un goûter très convivial et festif.



Des habitants de Glaire contre la fermeture des services.....



A l'appel du comité de défense des hôpitaux des Ardennes contre la fermeture envisagée de plusieurs services à l'hôpital de Sedan, trois manifestations devant l'entrée de l'hôpital ont rassemblé 150 personnes le 12 février, 300 sous la pluie le 12 mars et plus d'un millier le 24 mars..



SEDAN 24 MARS
10 H - HÔPITAL
 Manifestation jusqu'à la place Crussy
Pas de fermeture de services.
Des moyens pour répondre aux besoins de la population.
 Personnels, usagers, élus tous solidaires !

Casse de l'Hopital
H
 NE PAS FAIRE SILENCE



La gendarmerie à l'école



L'apprentissage des règles de sécurité routière pour les élèves piétons, passagers ou rouleurs a été mise en œuvre dans notre école primaire par la gendarmerie nationale le 29 mars .



Initiés depuis la maternelle, les élèves des classes CM1 et CM2 ont été attentifs aux remarques comportementales des forces de l'ordre sur les dangers de la circulation



qui leur permettront de se protéger. A l'issue de la formation, les élèves de CM2 ont participé à l'examen du 3ème cycle pour obtenir l'attestation de première éducation à la route (APER)

Le marché de printemps!!!



Fidèles au poste depuis des années, les piliers du bastion « Savoir et détente » ont répondu présent pour l'organisation du marché de printemps 2018. Les exposants, comme les chalandis, moins nombreux cette année, n'ont pas regretté leur journée du 25 mars. Après avoir jeté dans l'anonymat (sauf en Alsace et quelques pays Européens) au nom de la mondialisation, les marchés de Pâques, à quand les marchés d'hiver et la perte de nos repères? Faut il les subir ces préceptes: Mondialisation = dilution; Humanité = soumission

La brocante d'hiver



Dimanche 11 mars, les membres de l'association « Les échansons » étaient satisfaits de la journée ensoleillée qui a amené un flot continu de chineurs dans les allées du hall sportif où s'étaient installés les brocanteurs d'un jour.



Civisme et responsabilité



Malgré les rappels de la municipalité à la responsabilisation des maîtres de chiens, quelques uns, n'ont probablement pas lu le flash info N° 117.

Les espaces enherbés communaux et la rue en générale ne sont pas des aires de déjections canines. Il appartient à chaque propriétaire de ramasser les ouvrages de leurs amis les bêtes ou de s'éloigner de plus de 200m de toute habitation pour permettre aux toutous de s'exprimer.

Ordre du jour du conseil municipal du 16/04/2018

- 1) Compte de gestion 2017
- 2) Election d'un président pour le vote du compte administratif 2017
- 3) Compte administratif 2017
- 4) Vote des taux de taxes 2018
- 5) Crédit à l'école année scolaire 2018-2019
- 6) Crédit à l'école, participation aux voyages scolaires 2017-2018
- 7) Tarif des salles de location communales à compter du 1er juillet 2018
- 8) Prix de l'herbe sur pied 2018
- 9) Tarif location des jardins communaux 2018
- 10) Tarif des repas de la cantine et de la garderie scolaire 2018-2019
- 11) Tarif concession des cimetières
- 12) Affectation du résultat
- 13) Vote du budget primitif 2018
- 14) Subventions aux associations
- 15) Transports année scolaire 2018-2019
- 16) Détermination du coût horaire des travaux en régie
- 17) Remplacement de la toiture d'un bâtiment communal (grange)
- 18) Divers: avenant n°1 au lot n°1. Voirie - réseaux, du MAPA n°2017-3

Les brèves



La coordination Ardennes de l'AFM-Téléthon recherche des bénévoles de toutes générations et de toutes compétences.

Devenez un acteur clé du téléthon dans les Ardennes, en contactant Marie Paule JULIARD: au **06 89 13 88 83**
mjjuiliard@afm-telethon.fr

Rentrée scolaire 2018-2019

La directrice des écoles de Glaire, madame PONCHAUT, rappelle que les inscriptions peuvent se faire le vendredi toute la journée à l'école maternelle, ou en téléphonant au 03 24 27 58 59 pour prendre rendez-vous.

Le livret de famille, le carnet de santé et un justificatif de domicile sont les documents nécessaires à l'inscription.

Outrage public à la pudeur

GLAIRES. — Un singulier déguisement.
— Samedi, vers deux heures de l'après-midi, la population a vu, non sans grande surprise, un homme, absolument nu, parcourant le village. Il paraît que cet homme est un déserteur de l'un des régiments en garnison à Sedan, qui, voulant gagner la frontière, a passé la Meuse, ses vêtements liés en ballot sur sa tête. Mais, dans les efforts que le nageur a dû faire pour franchir le courant, les habits se sont détachés et ont suivi le fil de l'eau. M. le maire de Glaires lui a donné quelques vêtements et l'a fait conduire en dehors de la commune.

Cet article paru dans le « Petit Ardennais » le 18 mars 1884 a été transmis par Olivier Laurant



Les rendez vous de la presqu'île

Vendredi 13 avril 2018

Randonnée -à MAISONCELLE

Samedi 14 et Dimanche 15 avril 2018

Voyage dans le Sancerrois organisé par
le cercle des échansons

Samedi 28 avril 2018

Randonnée à LES DEUX VILLES

Samedi 28 avril 2018

Tournoi de l'ASTT à GLAIRE

Glaire en Infos sur : www.mairie-glaire.fr

Mairie de Glaire — 5, place de la Mairie — Tél 03 24 27 26 53 — Courriel : glaire@wanadoo.fr